

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Finalisation de l'acquisition d'un immeuble de prestige situé
au 88 rue de Rivoli à Paris**

Paris, le 28 juillet 2025 – 18h00 (CEST) :

Immobilière Dassault a finalisé ce jour l'achat d'un immeuble situé au 88 rue de Rivoli, Paris 4^{ème}, dont elle avait annoncé avoir signé une promesse le 13 juin dernier. Il est rappelé que cet actif d'une superficie de 6.000 m² est un immeuble exceptionnel comprenant l'un des derniers flagships emblématiques Zara, des commerces et des bureaux.

Pour financer cette acquisition, un nouveau financement de 85 M€ à moyen terme a été mis en place. Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD) a également accordé à Immobilière Dassault une avance en compte courant d'un montant maximal de 25 M€ aux conditions de marché.

Immobilière Dassault envisage, sous réserve des conditions de marché, de procéder au remboursement de cette avance avec les produits d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (à titre irréductible et réductible) d'un montant d'environ 25 M€, qui serait mise en œuvre d'ici fin septembre prochain. Les trois principaux actionnaires d'Immobilière Dassault, GIMD, Peugeot Invest Assets et Horizon Immobilier ont confirmé leur intention de souscrire chacun à cette augmentation de capital à hauteur de leur détention au capital, soit un total de souscriptions représentant environ 86% de l'augmentation de capital.

Ces opérations confirment la stratégie d'acquisition très sélective d'actifs « prime » et de forte création de valeur à long terme d'Immobilière Dassault.

A propos d'IMMOBILIERE DASSAULT (www.immobiliere-dassault.com)

IMMOBILIERE DASSAULT est une société foncière spécialisée dans la détention et la gestion d'actifs immobiliers de bureaux, de commerce, d'hôtels et de musée de qualité principalement situés à Paris. Au 30 juin 2025, le patrimoine était composé de 14 actifs d'une valeur totale s'élevant à 888,9 M€ (hors droits). IMMOBILIERE DASSAULT constitue un véhicule privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de qualité, et a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2006.

Compartment B d'Euronext Paris
ISIN : FR0000033243
Reuters : **IMDA.PA** - Bloomberg : **IMDA FP**

IMDA
LISTED
EURONEXT

Contacts

IMMOBILIERE DASSAULT

Membre du Directoire en charge des finances

Josée Sulzer

j.sulzer@groupe-dassault.com

NewCap

Communication financière

Emmanuel Huynh

dassault@newcap.eu

Tél. : 06 63 38 85 82

AVERTISSEMENT

Aucune communication, ni aucune information relative à l'opération visée dans le présent communiqué de presse ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation.

Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat de valeurs mobilières d'Immobilier Dassault peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Immobilier Dassault n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») ou au sens du Règlement Prospectus tel que faisant partie du droit national en vertu du *European Union (Withdrawal) Act 2018* (le « UK Prospectus Regulation »).

Le présent communiqué de presse ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du *U.S. Securities Act de 1933*, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou dans des opérations non-soumises à cette obligation d'enregistrement.

Les valeurs mobilières d'Immobilier Dassault n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du *U.S. Securities Act* et Immobilier Dassault n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.